



Pièces complémentaires
Dossier N°
en date du

PC 094038 2 2 W 1 0 6 9
2 4 AVR. 2023

PC 13 – ATTESTATION

2-24 rue Lallier – 94240 L'HAY LES ROSES
ENGAGEMENT DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Je soussignée, Mme Marie-Odile FOUCRAS, Présidente de la SASU D'ARCHITECTURE MARIE-ODILE FOUCRAS ARCHITECTE, agissant en qualité de Maître d'œuvre de Conception du projet de L'HAY LES ROSES (94240) 2-24 rue Lallier, Architecte d'urbanisme, domiciliée au 11 rue des Arquebusiers, 75003 PARIS, inscrit à l'ordre des architectes sous le n°S02927, atteste que :

- la Société ATLAS GEOTECHNIQUE, SAS au capital de 20 000 €, demeurant au 5 rue Mona Lisa, ZAC des Folies, 91090 LISSES, inscrite au RCS d'EVRY sous le n°824 612 972,
- et la Société SOLPOL, SARL au capital de 15 000 euros, inscrite au RCS d'EVRY sous le n°790 431 944, sise 24 rue des Carriers Italiens, 91350 GRIGNY,

ont été mandatées par la SCCV L'HAY LES ROSES, inscrite au RCS de Nanterre sous le n° 920 175 411 00015 et domiciliée au 50 Route de la Reine, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, elle-même représentée par LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS, SA au capital de 19 182 066 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° B 325 356 079, dont le siège social est 50 route de la Reine, 92100 BOUOGNE BILLANCOURT, pour réaliser les études géotechniques suivantes :

- Une étude géologique et géotechnique de reconnaissance de sols (G2 avant-projet) – Réf. 220763 du 06/12/2022, **zone 1**,
- Une étude géologique et géotechnique de reconnaissance de sols (G2 avant-projet) – Réf. 220763 du 06/12/2022, **zone 2**,
- Une évaluation environnementale de la société SOLPOL.

Ces sondages et études de sol ont été réalisés dans le cadre du projet immobilier prévu au 2-24 rue Lallier, 94240 L'HAY LES ROSES (94240), dont l'objectif était l'identification de tout risque inhérent au sol.

La présente attestation certifie que l'étude a été réalisée et que le projet la prend en compte pour son dimensionnement (Art. R. 431-16 f du code de l'urbanisme).

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Paris, le 23 décembre 2022

Marie Odile FOUCRAS

**ATELIER
D'ARCHITECTURE
MARIE-ODILE
FOUCRAS**

SAS MARIE-ODILE FOUCRAS - ARCHITECTE
11 RUE DES ARQUEBUSIERS -75003 PARIS
Tel 01.42.72.50.01.



DIDIER ZOZIO
ARCHITECTE

PC 094038 2 2 W 1 0 6 9



Didier Zoio architecte
2, rue de Lancry
75010 Paris

PC 13 - ATTESTATION

2-24 rue Lallier - 94240 L'HAY LES ROSES

ENGAGEMENT DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Je soussigné, M. Didier ZOZIO, agissant en qualité de Maître d'œuvre de Conception du projet de L'HAY LES ROSES (94240) 2-24 rue Lallier, Architecte d'urbanisme, domicilié au 2 rue de Lancry, 75010 PARIS, inscrit à l'ordre des architectes sous le n°S040033, atteste que :

- la Société ATLAS GEOTECHNIQUE, SAS au capital de 20 000 €, demeurant au 5 rue Mona Lisa, ZAC des Folies, 91090 LISSES, inscrite au RCS d'EVRY sous le n°824 612 972,
- et la Société SOLPOL, SARL au capital de 15 000 euros, inscrite au RCS d'EVRY sous le n°790 431 944, sise 24 rue des Carriers Italiens, 91350 GRIGNY,

ont été mandatées par la SCCV L'HAY LES ROSES, inscrite au RCS de Nanterre sous le n° 920 175 411 00015 et domiciliée au 50 Route de la Reine, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, elle-même représentée par LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS, SA au capital de 19 182 066 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° B 325 356 079, dont le siège social est 50 route de la Reine, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, pour réaliser les études géotechniques suivantes :

- Une étude géologique et géotechnique de reconnaissance de sols (G2 avant-projet) - Réf. 220763 du 06/12/2022, **zone 1**,
- Une étude géologique et géotechnique de reconnaissance de sols (G2 avant-projet) - Réf. 220763 du 06/12/2022, **zone 2**,
- Une évaluation environnementale de la Société SOLPOL.

Ces sondages et études de sol ont été réalisés dans le cadre du projet immobilier prévu au 2-24 rue Lallier, 94240 L'HAY LES ROSES (94240), dont l'objectif était l'identification de tout risque inhérent au sol.

La présente attestation certifie que l'étude a été réalisée et que le projet la prend en compte pour son dimensionnement (Art. R. 431-16 f du code de l'urbanisme).

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Paris, le 23 décembre 2022

DIDIER ZOZIO
ARCHITECTE